

<b>Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine</b>		
AVIS N° 2014 – 121		
<b><u>Date :</u></b> 02/09/2014	<b><u>Objet :</u></b> Etat d'avancement en Lorraine de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel et de la modernisation des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) à réévaluer.	<b><u>Vote :</u></b> FAVORABLE A L'UNANIMITE

Le CSRPN, réuni le 2 septembre 2014 a assisté à la présentation de l'état d'avancement en Lorraine de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel et de la modernisation des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) à réévaluer réalisée par le secrétariat scientifique ZNIEFF de Lorraine (SSZL) représenté par Matthieu Gaillard et Gilles Jacquemin, son président, accompagnés de la DREAL.

Au préalable, les membres du CSRPN ont pu consulter les documents mis en téléchargement sur le site à accès restreint du CSRPN de Lorraine.

### **PRESENTATION :**

Le 3 juillet 2012, le CSRPN a validé 769 ZNIEFF modernisées et le 9 avril 2013, le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) les a validées portant à 777 le nombre de ZNIEFF de type 1 en Lorraine (7 ZNIEFF sont enregistrées par le MNHN en Champagne-Ardenne et 1 en Franche Comté avec une partie de leur périmètre en Lorraine), faisant passer la couverture en ZNIEFF du territoire lorrain de 4 % à 12 %.

En parallèle de ce travail, environ 350 ZNIEFF restaient à réévaluer dont une partie dite « d'ancienne génération » qui n'avaient pas pu être traitées et l'autre partie concernant des propositions.

Le Secrétariat Scientifique ZNIEFF de Lorraine (SSZL) a étudié l'ensemble des ZNIEFF dites « à réévaluer » au cours de quatre réunions : les 6, 11, 20 et 28 mars 2014.

Cette analyse a été basée sur la mobilisation de données disponibles et des inventaires naturalistes complémentaires ainsi que sur la méthodologie régionale de constitution des ZNIEFF en Lorraine déclinant la méthodologie nationale.

Le SSZL a souligné les difficultés liées à l'accessibilité des données et au délai imparti jugé trop court dans le cadre de ces travaux de modernisation des ZNIEFF.

Les résultats des travaux de modernisation des ZNIEFF de Lorraine réalisés par le SSZL sont les suivants :

- 132 ZNIEFF «à réévaluer» ne sont plus éligibles à l'inventaire ZNIEFF..... soit 27 570 ha,
  - Dont 15 détruites soit 4 810 ha,
  - Dont 117 déclassées soit 22 760 ha,
- 89 ZNIEFF «à réévaluer» sont en attente de données..... soit 11 124 ha
- 131 ZNIEFF «à réévaluer» sont déclarées éligibles à l'inventaire ZNIEFF..... soit 68 485 ha,

### **AVIS DU CSRPN:**

**Au vu des éléments exposés en séance et joints au dossier,**

Le CSRPN précise :

- Qu'il prend acte des difficultés rencontrées dans le cadre de ces travaux ;
- Que l'inventaire présenté n'est pas exhaustif et que le chantier se poursuit.

**En conséquence,** le CSRPN émet un avis favorable à la validation des résultats des travaux de modernisation des ZNIEFF de Lorraine présentés par le SSZL assortie d'une recommandation concernant l'examen de l'ensemble des sites du CENL à réaliser dans le cadre de la suite de ces travaux.

Le président du CSRPN  
M. Serge MULLER

